

Sommaire

I.	L'autorité mobilise la libre obligation.....	1
II.	1/11 De l'exonération à la réconciliation :	2
III.	2/11 De l'exonération à la réconciliation : la fragilité	2
IV.	L'engagement dans l'accompagnement éducatif.....	2
V.	3/11 De l'exonération à la réconciliation : l'être-ensemble et la relationnalité	2
VI.	4/11 De l'exonération à la réconciliation : l'être-ensemble et la relationnalité	3
VII.	5/11 De l'exonération à la réconciliation : La psychopédagogie.....	3
VIII.	6/11 De l'exonération à la réconciliation : La clinique éducative	3
IX.	7/11 De l'exonération à la réconciliation : exonérer.....	4
X.	8/11 De l'exonération à la réconciliation : le pardon.....	4
XI.	9/11 : De l'exonération à la réconciliation : se réconcilier	4
XII.	10/11 : De l'exonération à la réconciliation : et l'offenseur...?.....	5
XIII.	Le don : « un livre un auteur » Philippe Poirier.....	5
XIV.	11/11 De l'exonération à la réconciliation : Que se passe t'il lorsque chacun se sent offensé par l'autre et en souffre ?.....	5

I. L'autorité mobilise la libre obligation

L'autorité mobilise la liberté à l'énoncé d'une obligation. À l'intervention du dépositaire de l'autorité « je te demande » répond « je fais parce que je me sens libre et que j'adhère à ta demande, et s'il m'arrive de m'exécuter par obligation et/ou après m'être confronté grâce au dialogue pour faire valoir mon point de vue, ce n'est jamais dans l'opposition ou par contrainte, car alors nous ne serions plus dans un rapport d'autorité ». C'est en cela que l'autorité se pense dans une dimension relationnelle, et qu'elle s'inscrit dans un équilibre de contributions, c'est-à-dire d'effectivité de l'être-ensemble, lequel regroupe l'ensemble des caractéristiques du don qui régulent le jeu relationnel. Ajoutons que dans le cadre d'une relation d'autorité, la loyauté témoigne qu'au recevoir, autrement dit qu'à la demande faite par le détenteur de l'autorité à une personne, répond le donner de celle-ci (rappelons que le donner porte la libre-obligation et non la contrainte).

prochaine chronique le 16/02/2018

[retour sommaire](#)

II. 1/11 De l'exonération à la réconciliation :

C'est un long chemin qui nous mène de l'exonération à la réconciliation. Selon ce que nous décidons (où sommes en mesure de décider), chaque étape peut se suffire à elle-même comme elle peut ouvrir à la suivante. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de pardon sans au préalable exonération, et qu'il n'y a pas réconciliation qui ne soit passée préalablement par le pardon.

De même, mon chemin d'éducateur m'a conduit à cette conviction que chaque personne prise dans le piège d'une vulnérabilité dans laquelle ses blessures et ses offenses subies l'auront enfermée, ne (re)trouve la sérénité propice à partager sa fragilité qu'en empruntant ce chemin.

Ce thème nourrira la quasi-totalité des prochaines chroniques de 2018, la suite le 02/03

[retour sommaire](#)

III. 2/11 De l'exonération à la réconciliation : la fragilité

Rappelons que la **fragilité** s'appuie sur la capacité réciproque à reconnaître que j'ai besoin de l'autre pour vivre autant que l'autre a besoin de moi pour vivre. La fragilité est relationnelle, elle s'inscrit dans la dynamique impulsée par l'enchevêtrement du donner-recevoir, elle s'exprime dans l'être-ensemble mis en mouvement par la relationnalité.

[retour sommaire](#)

IV. L'engagement dans l'accompagnement éducatif

Publication de l'article [L'engagement dans l'accompagnement éducatif](#) paru dans le numéro 61 de la revue Le Sociographe, mars 2018.

[retour sommaire](#)

V. 3/11 De l'exonération à la réconciliation : l'être-ensemble et la relationnalité

Poursuivons notre approche qui nous permettra de saisir cette tension allant de l'exonération à la réconciliation, en rappelant l'importance de l'être-ensemble en tant que l'espace relationnel où la maïeutique du lien opère pour qu'il y ait rencontre, puis pour l'éducateur où l'accompagnement peut opérer. Accompagnement qu'il faut entendre comme le côte à côte qui permet à l'éducateur de mettre en valeur les ressources de la personne par le jeu de l'enchevêtrement du donner-recevoir. Pour y parvenir il fait appel à la relationnalité caractérisée par la clinique éducative et la psychopédagogie mises au service de la recherche d'un dialogue. La relationnalité vise à garantir la qualité et la régulation de ce dialogue inscrit dans l'être-ensemble, en prenant appui sur les caractéristiques puisées dans le concept de don appliqué aux relations.

Nb. pour rappel, la chronique vidéo "Que signifie le moment éducatif" a été mise en ligne le 11 avril.

Prochaine chronique le 05 mai 2018

[retour sommaire](#)

VI. 4/11 De l'exonération à la réconciliation : l'être-ensemble et la relationnalité

...Autrement dit, afin de poursuivre la chronique précédente, la **relationnalité** vise une qualité de dialogue, comme condition pour développer le pouvoir d'agir des personnes concernées, à partir de la complexité des caractéristiques du don mises en mouvement dans l'être-ensemble. Pour approcher cette complexité, la relationnalité se caractérise également par une clinique éducative soutenue par la psychopédagogie.

Prochaine chronique le 26 mai

[retour sommaire](#)

VII. 5/11 De l'exonération à la réconciliation : La psychopédagogie

La **psychopédagogie** est entendue ici comme le mouvement incessant, en spirale dans une approche autant inductive que déductive, d'une élaboration théorique sollicitant les sciences humaines, la pratique, une évaluation en tant que ce qui permet de donner valeur aux effets de ce dialogue puis de la mise en œuvre du pouvoir d'agir des personnes.

Prochaine chronique le 15 juin avec la clinique

[retour sommaire](#)

VIII. 6/11 De l'exonération à la réconciliation : La clinique éducative

La **clinique éducative** se caractérise par cette capacité de l'éducateur à reconnaître les vulnérabilités des personnes, mais pour chercher leurs ressources personnelles et relationnelles qu'il aura comme objectif de solliciter et de (re)mettre en mouvement. Engagé avec « qui il est » dans son accompagnement, il trouvera une « juste proximité » qui lui permet d'intervenir et de susciter un dialogue « du mieux qu'il peut », en veillant à porter un regard sur l'effet que l'autre provoque en lui et que lui-même provoque chez l'autre. La troisième composante de la clinique éducative consiste à porter un regard sur les effets de la mise en mouvement des caractéristiques de l'être-ensemble pour ajuster ses réponses et ses relances afin que le dialogue soit fructueux et donc que l'enchevêtrement du donner-recevoir contribue à valoriser la fragilité sur la vulnérabilité et à favoriser ainsi le pouvoir d'agir -en particulier relationnel- des personnes concernées par l'accompagnement.

prochaine chronique le 06 juillet 2018

[retour sommaire](#)

IX. 7/11 De l'exonération à la réconciliation : exonérer

Exonérer c'est **se décharger de ses blessures** et offenses, sources de sa vulnérabilité, et ainsi ne plus craindre qu'elles nous agissent, pour oser à nouveau sa fragilité avec d'autres que ceux qui nous ont blessé. C'est se décharger de blessures qui nous ont « couté », c'est rompre le lien-entrave qui nous empêchait de nous engager pleinement sur le chemin de l'être-ensemble. Bien sûr, se décharger est rendu possible par des expériences de vie qui nous permettent de « tourner la page », de ne plus en tenir compte, de ne plus être encombré par ce que nous avons subi et de retrouver l'estime de soi ébranlé. Mais bien souvent se décharger libère d'autant plus que l'on est en mesure d'expliquer (ce qui ne veut pas dire justifier) en même temps que de ressentir les raisons qui l'ont conduit à nous blesser. Se faisant, cela nous ouvre de surcroît à la vigilance, voire la renforce, pour ne pas reproduire ce que nous-mêmes nous avons subi. Au terme d'exonération proposée par l'approche systémique contextuelle, nous préférons celui le verbe « **déposer** » : Je reconnais ta vulnérabilité et se faisant je retrouve la capacité de me libérer en la déposant, de ma propre vulnérabilité et de réinvestir ma fragilité. Déposer ne signifie pas pour autant pardonner.

prochaine chronique le 07 septembre 2018

[retour sommaire](#)

X. 8/11 De l'exonération à la réconciliation : le pardon

Avec le temps et l'étape du **pardon**, il ne s'agit plus seulement d'expliquer et de ressentir, mais de lâcher prise pour éprouver puis d'affronter un retour sur soi pour discerner : le pardon rappelle et réaffirme que l'humanité - donc mon humanité - est et restera première sur la blessure, l'offense, la violence, la négation de l'autre, le meurtre : « Je te pardonne en te disant que tu n'as pas tué mon humanité et je t'invite à retrouver la tienne », telle est la signification profonde du pardon. Autrement dit je refuse de te réduire à ton inhumanité et en ce sens je m'inscris dans une démarche de don agonistique - la confrontation domine -. Par ce geste dès lors qu'il est authentique et c'est là que se situe la plus grande difficulté, je reçois en retour la confirmation de ma propre humanité qui s'en trouve renforcée.

Prochaine chronique le 28/09

[retour sommaire](#)

XI. 9/11 : De l'exonération à la réconciliation : se réconcilier

se réconcilier c'est à nouveau s'autoriser une fragilité réciproque, c'est à nouveau oser sa fragilité avec l'autre par qui l'on a été blessé, offensé, « vulnérabilisé ». Si la blessure ne disparaît pas, elle ne

nous entrave plus dans notre capacité à nous lier sans nous entraver , elle s'inscrit désormais dans une histoire à nouveau partagée, partageable. J'imagine difficilement une réconciliation qui n'ait fait auparavant l'expérience de déposer (chronique N°7), puis de pardonner (chronique n°8). Prochaine chronique le 19 octobre (les chroniques "de l'exonération à la réconciliation sont au nombre de 11)

[retour sommaire](#)

XII. 10/11 : De l'exonération à la réconciliation : et l'offenseur...?

Nous avons abordé les trois étapes qui mènent vers la réconciliation du point de vue de la personne offensée ; « déposer », pardonner, se réconcilier. Qu'en est-il de l'offenseur ? Il est invité lui aussi à « déposer », c'est-à-dire en ce qui le concerne à prendre conscience de l'offense faite à l'autre. Le reconnaître intellectuellement ne suffit pas. J'ai rencontré des personnes qui "reconnaissaient avoir mal agi (...) acceptant leur peine de prison", mais qui pour autant n'avaient pas pris conscience au fond d'eux, en leur intime, de la blessure qu'ils avaient infligée à l'autre. Cette étape de prise de conscience constitue la seule posture permettant d'envisager une démarche de pardon. Démarche de pardon qui consiste à demander à l'autre qui a été offensé de lui "redonner" cette "part d'humanité perdue" (voire dans des situations extrêmes cette humanité perdue).

Prochaine chronique le 17 novembre

[retour sommaire](#)

XIII. Le don : « un livre un auteur » Philippe Poirier

Radio Grand Ciel, émission de Pascal Le Rest "un livre un auteur", invité Philippe Poirier autour de l'ouvrage publié chez L'Harmattan "Don et management : de l'obligation de dialoguer"

lien vers le site de l'émission pour écoute ou téléchargement (cliquer sur "read article" avant de cliquer sur le lien)

<http://radiograndciel.fr/02-Emissions/LivreUnauteur/septembre-2018/ecouter.html>

Prochaine chronique le 22 décembre

[retour sommaire](#)

XIV. 11/11 De l'exonération à la réconciliation : Que se passe t'il lorsque chacun se sent offensé par l'autre et en souffre ?

Dans ce cas et pour renouer avec « la force de la fragilité », chacun doit pouvoir entendre jusqu'au bout le point de vue de l'autre, la manière dont il a vécu l'offense (les offenses) subie. Il s'agit réciproquement de reconnaître les efforts fournis et/ou les gestes offensants à l'encontre de l'autre.

On le voit, le dialogue est au cœur de ce processus. Certains le feront sans aide extérieure, d'autres devront faire appel à une personne tierce aguerrie à cette démarche.

La relationnalité en particulier constitue une approche particulièrement efficace, en tant qu'elle s'appuie sur la toupie de l'être ensemble pour réguler les relations en associant la psychopédagogie et une clinique du don appliqué aux relations. Je mettrai en ligne début février un article "pour une clinique du don appliqué aux relations", rédigé pour les cahiers de l'Actif : "don et contre-don".

Les chroniques 2019 seront mises en ligne le 1er week-end de chaque mois (sauf les deux mois d'été) et pour rappel les chroniques vidéos sont mises en ligne le 15 de chaque mois (sauf l'été).

[retour sommaire](#)